

# **INSCRIPTIONS DES ENFANTS** **NÉS EN 2023**

**(rentrée de septembre 2026)**

**Merci de vous inscrire tout d'abord en Mairie en apportant les documents suivants:**

- Une copie du livret de famille ou d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge. (photocopie du carnet de santé)

**Ensuite, l'inscription finale s'effectuera à l'école (au 8 grande rue à Soultré) à partir de 16h25 sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis ou vendredis. (tel :02/43/89/82/10)**

**Des explications complémentaires vous seront proposées au cours de ce rendez-vous. Une matinée découverte sera organisée pour votre enfant **le lundi 22 juin 2026.****

**ATTENTION MERCI D'EFFECTUER VOS DEMARCHES ENTRE AVRIL et MAI 2026 POUR QUE LES EFFECTIFS DE L'ECOLE SOIENT ETABLIS RAPIDEMENT (carte scolaire)**